



# *Global Entrepreneurship Monitor*

*Rapport 2003 sur l'Entrepreneuriat en Suisse*

2003 Swiss Executive Report



Schweizerisches Institut  
für Klein- und Mittelunternehmen

Universität St.Gallen

Thierry Volery



*Real World. Real Learning<sup>®</sup>*

Georges Haour et Benoît Leleux

Avec la participation de  
Bernard Surlemont et Diego Chantrain



## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier vivement les experts qui leur ont aimablement accordé un entretien ainsi que les 2'000 personnes qui ont répondu à l'enquête menée par Taylor Nelson Sofres.

Ce rapport n'aurait aussi pas pu voir le jour sans le précieux soutien financier de la Commission pour la Technologie et l'Innovation (CTI), de l'Institut Suisse pour les PME et l'Entrepreneuriat de l'Université de St Gall (KMU-HSG) et de l'IMD.

Les auteurs remercient également l'équipe de coordination du projet GEM à la London Business School, et en particulier Paul Reynolds, Nathalie Debono et Steve Hunt pour leur aide. Nous tenons aussi à remercier Martina Jakl et Heiko Bergmann, tous deux du KMU-HSG pour la traduction du rapport en allemand, ainsi que les étudiants de l'Université de St Gall qui nous ont aidé à réaliser les entretiens avec les experts.

Le présent rapport reprend pour partie les résultats du rapport de synthèse GEM 2003: Reynolds, P.D., Autio, E., Bygrave, W.D. (2003), Global Entrepreneurship Monitor - 2003 Executive Report, disponible en ligne <http://www.gemconsortium.org>

*Réalisé avec le soutien de:*

**KTI/CTI**

DIE FÖRDERAGENTUR FÜR INNOVATION

L'AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'INNOVATION

L'AGENZIA PER LA PROMOZIONE DELL'INNOVAZIONE

THE INNOVATION PROMOTION AGENCY



# Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?	7
L'entrepreneuriat et les PME occupent les devants de la scène politique en Suisse	8
<b>Activité entrepreneuriale: résultats et benchmarking de la Suisse au niveau international</b>	<b>10</b>
L'activité entrepreneuriale dans les entreprises émergentes et nouvelles	10
L'activité entrepreneuriale dans les entreprises existantes	11
Une comparaison entre les pays	12
Activité entrepreneuriale et croissance économique	13
<b>Les entrepreneurs et leur environnement</b>	<b>14</b>
Les motivations pour entreprendre	14
Age et sexe des entrepreneurs	15
Personnalité et environnement social de l'entrepreneur	15
Environnement culturel de l'entrepreneur	16
Portrait robot de l'entrepreneur suisse	17
<b>Les conditions cadres pour entreprendre</b>	<b>19</b>
L'enseignement et la formation	20
L'ouverture des marchés	21
Les normes socioculturelles	21
<b>Supplément sur le financement en Suisse</b>	<b>22</b>
L'opinion des experts sur le financement	22
Les sources de financement des entreprises émergentes et nouvelles	23
Gros plan sur le capital risque en Suisse	23
<b>Conclusions et recommandations</b>	<b>26</b>
<b>Annexes</b>	<b>29</b>

© Copyright 2004 T. Volery, G. Haour et B. Leleux

# Résumé

## *Le projet GEM*

GEM est un projet de recherche unique en son genre qui mesure annuellement l'activité entrepreneuriale dans un grand nombre de pays. Ce projet se propose également d'étudier de façon systématique les liens entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. Trente et un pays ont participé à la cinquième édition de GEM en 2003. La Suisse a rejoint le projet GEM en 2002. Elle participe donc pour la deuxième fois à cette étude, grâce à une collaboration entre l'Institut Suisse pour les PME et l'Entrepreneuriat de l'Université de St. Gall (KMU-HSG), l'International Institute for Management Development (IMD) de Lausanne et l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne (UNIL).

GEM considère l'entrepreneuriat comme l'ensemble des activités englobant l'identification, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités d'affaire. Cette définition large de l'entrepreneuriat implique de tenir compte des éléments suivants pour la mesure de l'activité entrepreneuriale: les entreprises émergentes; les entreprises nouvelles ou start-up; et l'innovation et la croissance dans les entreprises établies.

Pour ce projet, les données sont collectées à partir de trois sources principales : (1) des enquêtes auprès de populations d'adultes, (2) des entretiens avec des experts en entrepreneuriat dans chaque pays, et (3) des données standardisées produites par des organisations internationales. Pour la Suisse, le projet comporte une enquête portant sur un échantillon représentatif de 2'000 personnes, ainsi qu'une série d'entretiens approfondis auprès de 36 experts.

## *Résultats*

Avec un taux d'activité entrepreneuriale (TAE) de 7,4% l'activité entrepreneuriale est restée stable en Suisse par rapport à 2002 (7,1%). La Suisse se situe légèrement en dessous de la moyenne des 31 pays GEM (8,8%), mais elle s'est maintenue dans le peloton de tête des pays européens. Les résultats sont plus décevants en ce qui concerne l'activité entrepreneuriale des entreprises (AEE). Avec un score de 1,32 dans l'index, la Suisse est nettement en dessous de la moyenne des pays GEM (2,0). Une analyse plus détaillée montre que seulement 9,54% des entreprises établies peuvent être considérées comme ayant une orientation entrepreneuriale, et que seulement 4,57% des emplois en Suisse se situent dans ce type d'entreprises.

La relation entre entrepreneuriat et croissance économique a pu être à nouveau supportée par les données en 2003. La corrélation entre croissance économique et activité entrepreneuriale est positive mais faible pour l'année courante 2003. Le taux de corrélation augmente lorsque l'on considère un décalage de temps, et ce taux devient alors statistiquement significatif. Il faut compter trois ans pour que les effets de l'entrepreneuriat sur la croissance économique se fassent pleinement sentir.

Différentes variables liées à la personne et à son environnement social et culturel permettent de construire un portrait robot de l'entrepreneur suisse. En ce qui concerne les variables démographiques, les différences de sexe, de formation et d'emploi actuel ont un effet statistiquement significatif sur l'entrepreneuriat. On trouve en moyenne deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes actives dans l'entrepreneuriat. Deux variables dans la catégorie «environnement social et personnalité de l'entrepreneur» exercent aussi une influence prépondérante sur l'entrepreneuriat. Les personnes qui pensent avoir les capacités pour monter une affaire, de même que celles qui ne craignent pas les conséquences d'un échec ont

une plus grande tendance à être impliquées dans des activités entrepreneuriales. Plus que l'environnement social immédiat de l'entrepreneur, la «confiance en soi» joue un rôle déterminant dans le choix de monter une entreprise.

Toutes les variables de la catégorie «environnement culturel» sont statistiquement significatives. Les entrepreneurs se distinguent de la population générale par les caractéristiques suivantes: ils considèrent qu'en Suisse devenir entrepreneur est une option professionnelle séduisante; ils pensent qu'on éprouve de la considération et du respect pour les personnes qui ont réussi dans notre pays; ils pensent que les médias se font souvent l'écho d'entrepreneurs qui ont réussi; et ils sont d'avis que les différences de revenu et de niveau de vie sont acceptées dans notre société. A l'évidence, ceux et celles qui se lancent dans les affaires ont une perception positive de l'image de l'entrepreneur dans la société helvétique.

Au niveau des conditions cadres affectant l'entrepreneuriat, la Suisse occupe les premières places du classement international pour son infrastructure physique, son infrastructure légale et commerciale, et l'enseignement et la formation post-secondaire. Par contre, elle se situe en queue de classement pour l'enseignement primaire et secondaire et l'ouverture du marché interne.

### *Recommandations*

L'entrepreneuriat est essentiellement un processus d'identification, d'évaluation et d'exploitation d'opportunités. Les recommandations formulées ci-après visent à faciliter et à développer ce processus dans la société et les entreprises suisses. Aussi bien l'Etat que les entreprises existantes peuvent jouer un rôle important pour la promotion de l'entrepreneuriat, car l'activité entrepreneuriale peut être le résultat d'initiatives menées de façon indépendante ou avec le soutien de l'employeur.

- **Améliorer l'environnement personnel de l'entrepreneur (environnement social) par un système de formation et d'accompagnement d'équipes d'entrepreneurs.** Un tel système permettrait de donner confiance à l'entrepreneur potentiel et de l'accompagner dans la démarche de création d'entreprise. Ce système de formation et d'accompagnement devrait être prioritairement mis en place dans les écoles professionnelles et artisanales, les hautes écoles et dans les différents parcs scientifiques et technologiques. Il ne s'agit pas ici de créer de nouvelles structures, mais de compléter l'offre existante en partenariat avec des organisations existantes. Les entreprises établies peuvent également mettre en place un tel système pour évaluer et exploiter de façon systématique les opportunités repérées par leurs employés.
- **Développer une véritable politique de recyclage actif des capitaux financiers disponibles en direction du secteur le plus générateur d'emplois nouveaux et de perspectives pour le futur du pays, à savoir le capital-risque et le capital développement.** Ainsi, le mode d'implémentation de la prévoyance professionnelle, et en particulier la notion de rendements minimum garantis annuels, est une aberration financière qui ne sert ni les intérêts des futurs bénéficiaires (en garantissant uniquement des rendements médiocres) ni ceux de la société, en dirigeant les flux de capitaux vers les segments économiques les moins générateurs d'activité.

- **Développer l'intérêt pour l'entrepreneuriat dès le niveau de l'enseignement primaire et secondaire.** Pour développer l'esprit d'entreprise dans l'enseignement, il est fondamental d'obtenir l'adhésion du monde scolaire. À cet égard, il est essentiel de sortir l'esprit d'entreprendre de certains clichés. Il ne doit pas être considéré uniquement comme un moyen de créer de nouvelles entreprises. L'esprit d'entreprise c'est fournir aux jeunes, la capacité de se mettre en projet dans une dynamique de vie. Dans cette optique il se définit principalement au travers des aptitudes et des attitudes dans lesquelles il puise son énergie à savoir: la confiance en soi, la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'énergie autonome et l'initiative.
- **Poursuivre les réformes structurelles visant à l'ouverture du marché intérieur suisse.** Une réforme de la Loi sur le Marché intérieur (LMI) est souhaitable afin de créer un marché intérieur réellement unifié et de permettre une liberté effective d'établissement dans tous les cantons. Le rôle de la Commission de la Concurrence (Comco) devrait aussi être renforcé pour l'autoriser à faire appel devant les tribunaux en cas de pratiques restrictives et pour contrôler et imposer systématiquement l'adéquation des lois cantonales aux principes de la LMI.
- **Continuer à améliorer l'environnement légal, structurel et fiscal des sociétés d'investissement spécialisées dans les jeunes pousses, les sociétés émergentes et les entités innovantes.** Bien que de nombreux succès ont été enregistrés, un certain nombre de solutions mises en place restent bancales, notamment dans l'absence toujours handicapante de structures juridiques et fiscales équivalentes aux limited partnerships anglo-saxons.

# Introduction

Le «Global Entrepreneurship Monitor» (GEM), ou projet de suivi global de l'entrepreneuriat, a été créé en 1999. Il a pour but de réunir les meilleurs experts mondiaux pour étudier les relations complexes entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. La Suisse participe cette année pour la deuxième fois à cette étude grâce à une collaboration entre l'Institut Suisse pour les PME et l'Entrepreneuriat de l'Université de St Gall (KMU-HSG), l'International Institute for Management Development (IMD) de Lausanne et l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne (UNIL).

Les 31 pays suivants ont participé à l'étude GEM 2003:

Europe		Amérique	Asie	Autres régions
Allemagne	Islande	Canada	Chine	Afrique du Sud
Belgique	Italie	Etats-Unis	Hong Kong	Australie
Croatie	Norvège		Japon	Nouvelle Zélande
Danemark	Pays-Bas	Argentine	Singapour	Ouganda
Espagne	Royaume-Uni	Brésil		
Finlande	Slovénie	Chili		
France	Suède	Venezuela		
Grèce	Suisse			
Irlande				

Le projet GEM s'attache à fournir des éléments objectifs de réponse aux trois questions suivantes:

- Est-ce que le niveau d'activité entrepreneuriale varie entre les pays, et si tel est le cas, dans quelle proportion ?
- Le niveau d'activité entrepreneuriale affecte-t-il la croissance économique d'un pays ?
- Quels sont les facteurs qui déterminent l'orientation entrepreneuriale d'un pays ?

Ce rapport comprend trois parties. L'introduction présente une définition de l'entrepreneuriat et met en lumière l'importance de la création d'entreprises pour l'économie helvétique. La première partie analyse l'activité entrepreneuriale dans les 31 pays participant à GEM 2003 et montre la contribution de l'entrepreneuriat à la croissance économique. La deuxième partie passe en revue les conditions cadres les plus importantes qui influencent l'activité entrepreneuriale en Suisse. La troisième partie apporte un éclairage nouveau sur le financement des start-ups en Suisse.

## *Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?*

Dans le cadre du projet GEM, l'entrepreneuriat est défini comme le processus, mis en œuvre par une ou plusieurs personnes, visant à la création d'une nouvelle entreprise de manière indépendante ou avec l'aide d'un employeur. Il reste toutefois difficile de préciser à partir de quel moment une nouvelle entreprise existe : pour certains, c'est lorsque la raison sociale est inscrite au Registre du commerce; d'autres jugent qu'il est suffisant d'avoir un plan d'affaires et une offre de produits; pour d'autres encore, il faut une première transaction commerciale, comme par exemple une vente. D'autre part, l'activité entrepreneuriale au sein des entreprises établies (intrapreneuriat) n'est souvent pas considérée. Or, la définition présentée ci-dessus considère que l'entrepreneuriat peut aussi se développer dans les entreprises établies. La création d'une nouvelle division ou d'une filiale pour fabriquer et commercialiser un nouveau produit ou service constitue aussi une forme d'activité entrepreneuriale.

Pour prendre en compte l'ensemble du phénomène entrepreneurial, l'étude GEM intègre trois variables:

- *Les entreprises émergentes.* Ce sont des entreprises en gestation sur lesquelles travaillent les entrepreneurs. Diverses actions concrètes sont menées durant cette phase, tel la rédaction d'un plan d'affaires, le développement d'un prototype, le dépôt d'un brevet, la recherche de capitaux, des contacts avec des clients potentiels, et dans certains cas une première transaction commerciale.
- *Les entreprises nouvelles.* Ces sont les entreprises âgées de moins de 3 ans au moment de l'enquête et qui sont dirigées par leurs propriétaires fondateurs.
- *L'innovation et la croissance dans les entreprises établies.* Cette variable est synthétisée par un index qui utilise cette année pour la première fois dans le projet GEM. L'index d'activité entrepreneuriale au sein des entreprises établies est la résultante d'une série de questions mesurant la croissance du nombre d'employés et le degré d'innovation.

### *L'entrepreneuriat et les PME occupent les devants de la scène politique en Suisse*

L'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises (PME) ont été au centre de l'attention du monde politique et économique au cours de l'année écoulée. Ces domaines figurent en effet en bonne place parmi les dix orientations de politique économique indiquées en février 2003 par le Conseiller fédéral Joseph Deiss, chef du Département Fédéral de l'Economie (DFE). Ces orientations devraient remettre la Suisse sur le chemin de la croissance économique, après 10 ans de stagnation. Les trois orientations suivantes concernent en particulier l'entrepreneuriat:

- *Facteur capital (financement des entreprises):* la Suisse demeure attractive pour les investissements directs. Objets principaux: fiscalité des entreprises; révision de la loi fédérale sur les sociétés de capital risque; rapport sur le cautionnement des arts et métiers.
- *Innovation et progrès technique:* la Suisse est un site privilégié pour la recherche et le développement; qualité de la recherche fondamentale et appliquée. Objets principaux: Commission pour la technologie et l'innovation (CTI); rapport sur l'innovation; loi sur les brevets.
- *Petites et moyennes entreprises (PME):* la création de nouvelles entreprises est facilitée; les conditions cadre pour les PME sont améliorées, notamment en matière administrative et fiscale. Objets principaux: rapport du DFE sur la politique en faveur des PME; promotion des exportations.

Si l'on peut se réjouir de l'intérêt porté à l'entrepreneuriat et aux PME, on regrettera toutefois que les orientations du Conseil fédéral n'aient débouché que sur très peu de projets concrets en 2003. En fait, l'année écoulée a plutôt été marquée par la publication de plusieurs rapports qui font un état des lieux et qui fixent les priorités du gouvernement fédéral. Parmi les principaux rapports publiés en 2003, on citera: (1) InnoNation Suisse<sup>1</sup> pour l'orientation innovation et progrès technique; (2) le rapport sur la politique du DFE en faveur des PME<sup>2</sup>; (3) le rapport sur le réexamen et le renforcement du cautionnement des arts et métiers.<sup>3</sup> Le contenu de ces trois rapports est détaillé dans l'encadré ci-après. En Suisse toutefois, fédéralisme oblige, les cantons exercent une influence importante sur certaines conditions cadres importantes comme la fiscalité, l'aide au financement, et l'autorisation de main-d'œuvre étrangère.

## Rapports de la Confédération publiés en 2003 concernant l'entrepreneuriat

### InnoNation Suisse

Ce rapport met d'abord en exergue les deux raisons qui justifient la priorité accordée à la promotion de l'innovation. D'une part, l'avènement de la société du savoir et de l'économie de la connaissance confèrent une importance nouvelle au bon fonctionnement de l'interface entre les entreprises et le secteur de la formation et de la recherche. D'autre part, il est nécessaire d'accélérer le passage de l'idée au marché pour retrouver le chemin de la croissance. Autrement dit, il faut continuer d'être «les premiers à découvrir, et devenir aussi les premiers à appliquer».

Fort de ces constats, le plan d'action du DFE en faveur de l'innovation et de l'entrepreneuriat comprend des mesures concrètes visant quatre objectifs sur la période 2004-2007:

- Renforcer et optimiser le domaine de formation - recherche - technologie dans lequel la Confédération s'apprête à investir 17 milliards, avec un effort particulier pour développer l'efficacité des instruments de promotion de l'innovation proches de la pratique tels que la formation professionnelle, les Hautes écoles spécialisées et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI).
- Développer la culture entrepreneuriale grâce à la généralisation des formations en entrepreneuriat et au développement de la formation professionnelle continue.
- Rapprocher les mondes de l'économie et de la recherche en développant le transfert de savoir et de technologie. Il s'agit aussi de mobiliser les cantons afin qu'ils utilisent le potentiel formation - recherche - technologie dans le cadre de leur politique économique.
- Apprendre du monde qui nous entoure grâce au benchmarking. Un benchmarking systématique est nécessaire pour comparer les performances de l'économie suisse en matière d'innovation et apprendre des expériences des autres pays et régions de monde.

### La politique du DFE en faveur des PME

Ce rapport souligne l'importance des PME dans l'économie suisse: 99.7% des entreprises suisses sont des PME. Beaucoup de ces PME ont depuis longtemps quitté le cocon des traditions commerciales locales pour conquérir de nouveaux marchés à l'international. La politique en faveur des PME est une tâche interdisciplinaire qui implique une étroite collaboration avec les autres départements de la Confédération et avec les cantons. Le DFE considère comme prioritaires:

- la création et le financement d'une entreprises;
- la cyberadministration;
- l'allègement administratif;
- la promotion des exportations;
- l'encouragement à l'innovation.

### Rapport du Conseil fédéral sur le réexamen et le renforcement du cautionnement des arts et métier

Le système de cautionnement des arts et métiers est une institution centralisée qui doit permettre aux PME d'accéder plus facilement aux crédits bancaires. Créées comme organisations d'entraide des arts et métiers, les coopératives régionales de cautionnement jouissent déjà d'une longue tradition. Le système «Cautionnement 2000plus» en vigueur aujourd'hui repose sur dix coopératives indépendantes qui se sont engagées à suivre une politique unifiée dans le cadre de contrats de coopération et qui sont liées à la Coopérative Suisse de Cautionnement (CSC).

Le rapport souligne que si le système «Cautionnement 2000plus» présente quelques faiblesses structurelles (répartition spatiale peu homogène, pratique manquant d'unité au niveau de l'étude des requêtes), il est fondamentalement conforme. Il reste que les 200 millions de cautions octroyés par les coopératives de cautionnement ne pèsent pas lourds par rapport à l'ensemble du financement bancaire des PME. Cela se retrouve au niveau du nombre d'entreprises concernées (environ 2'100). Les effets de cet instrument demeurent donc modestes, même s'ils sont appréciés de manière positive par les arts et métiers. Le rapport examine six variantes pour dynamiser le système de cautionnement actuel, sans prendre position sur ces variantes.

Source : DFE, Seco

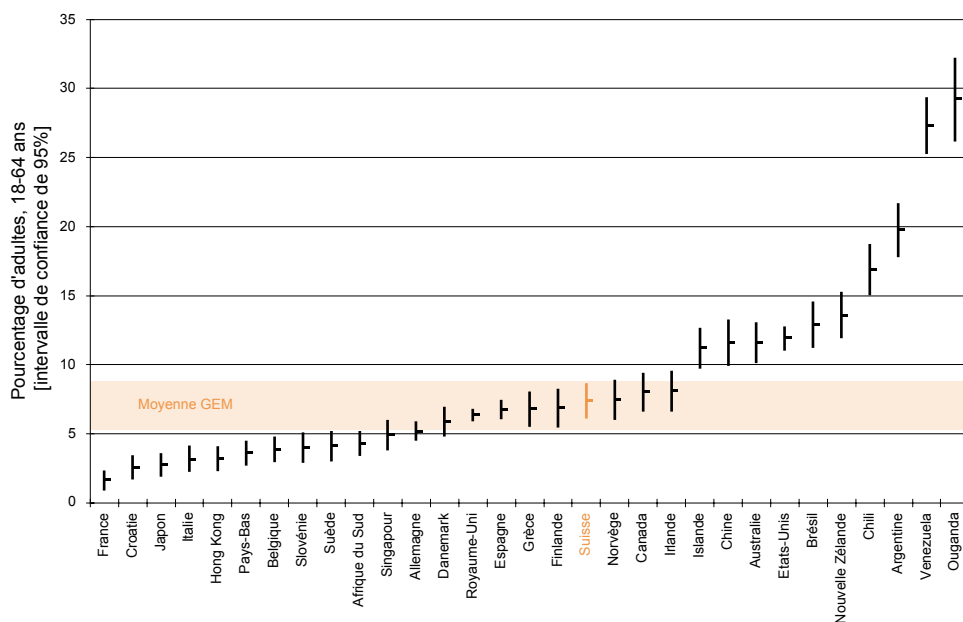
# Activité entrepreneuriale: résultats et benchmarking de la Suisse au niveau international

## L'activité entrepreneuriale dans les entreprises émergentes et nouvelles

La création d'entreprise est un processus de durée très variable. Il existe par ailleurs de nombreux indicateurs de «création» (inscription au registre du commerce, travail sur un plan d'affaires et préparation du lancement, première vente) qui ne sont pas concordants. On peut cependant considérer de façon schématique que le processus de création comporte deux phases: (1) une phase d'émergence pendant laquelle le concept d'entreprise s'affine, les ressources sont assemblées et l'équipe se forme; et (2) une phase de démarrage au cours de laquelle la nouvelle entreprise commence à vendre ses produits et services et commence à se faire connaître sur le marché.

L'étude GEM tente de mesurer systématiquement l'activité entrepreneuriale dans un pays en tenant compte de ces deux phases à travers deux indicateurs spécifiques: le taux d'entreprises émergentes et le taux d'entreprises nouvelles. Le taux d'entreprises émergentes donne une indication des entreprises qui sont en gestation et/ou sur le point d'être formellement lancées et enregistrées. Le taux d'entreprises nouvelles quant à lui indique la participation des répondants dans une entreprise âgée de moins de 42 mois au moment de l'enquête. Pour les deux indicateurs, l'étude s'est penchée sur une activité entrepreneuriale dans laquelle les personnes interrogées étaient directement impliquées dans une entreprise, sans en être forcément propriétaire à 100%.

figure 1. Taux d'activité entrepreneuriale (TAE)



Les indicateurs d'entreprises émergentes et nouvelles représentent deux mesures importantes mais distinctes de l'entrepreneuriat. En les additionnant, on obtient un excellent indicateur de l'activité entrepreneuriale au sens large. C'est ce que reflète le taux d'activité entrepreneuriale (TAE) présenté dans la figure 1. Les barres verticales représentent les intervalles de confiance de 95%, ou marge d'erreur, et indiquent la précision des estimations.

La Suisse, avec un TAE de 7,4% se situe légèrement au-dessous de la moyenne des 31 pays GEM (8,8%). Le TAE de la Suisse est cependant en faible augmentation par rapport à 2002 (7,1%). En 2003, la Suisse s'est maintenue dans le peloton de tête des pays européens. Seule l'Islande, l'Irlande et la Norvège ont un taux d'activité entrepreneuriale plus élevé en Europe.

Parmi les pays qui ont le TAE le plus élevé, se trouvent la l'Ouganda (29,2%), le Venezuela (27,3%), l'Argentine (19,7%) et le Chili (16,9%). La Nouvelle Zélande (13,6%) et les États-Unis (11,9%) occupent les premières places parmi les pays industrialisés. Les pays qui ont le plus faible TAE sont le Japon (2,7%), la Croatie (2,5%) et la France (1,6%).

### L'activité entrepreneuriale dans les entreprises existantes

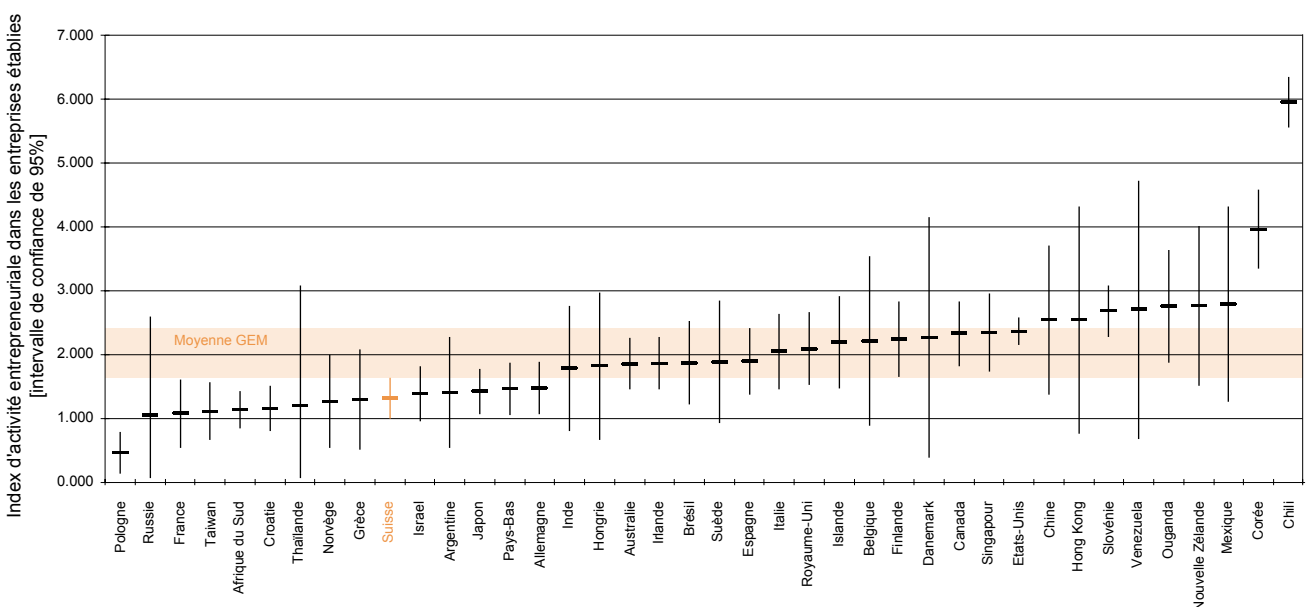
L'entrepreneuriat peut aussi se développer au sein d'entreprises établies. On fait souvent référence à ce phénomène sous le vocable «intrapreneuriat». Des grandes entreprises comme Nestlé, Novartis, ABB, Sulzer et bien d'autres identifient continuellement de nouvelles opportunités d'affaire et innovent dans ce sens. Les formes d'intrapreneuriat peuvent varier d'un cas à l'autre: l'entreprise peut simplement mettre au point un nouveau produit, service, ou processus, sans créer une nouvelle entité organisationnelle. Dans d'autres cas, l'intrapreneuriat implique également la création d'une nouvelle entité (division, filiale, joint venture) pour développer, produire et commercialiser le nouveau produit ou service en question. Quelle que soit la forme et le degré d'innovation, on retrouve en filigrane le processus d'identification, d'évaluation et d'exploitation d'une opportunité d'affaire. La seule différence avec l'entrepreneuriat «traditionnel» est que ce processus se déroule dans une entreprise établie et avec le soutien de la hiérarchie.

L'enquête GEM permet d'identifier les entrepreneurs et managers d'entreprises nouvellement établies. En fait, plus de 10% de toutes les personnes interrogées au cours des deux dernières années ont répondu qu'elles étaient activement impliquées dans une entreprise comme propriétaire. Ces personnes doivent répondre à une série de questions sur le type de leur entreprise, le degré d'innovation du produit ou service commercialisé et l'augmentation du nombre d'employés. Ces différentes mesures donnent une image de l'orientation entrepreneuriale de l'entreprise.

Pour la première fois en 2003, le projet GEM a développé un indicateur pour mesurer l'activité entrepreneuriale dans les entreprises établies. L'index d'activité entrepreneuriale des entreprises (AEE) a été développé à partir de deux mesures: (1) la proportion d'entreprises «entrepreneuriales» par rapport au nombre total d'entreprises dans le pays; et (2) la proportion des emplois dans les entreprises «entrepreneuriales». Cet index se base sur les données récoltées en 2002 et 2003 dans 40 pays. L'index AEE présenté dans la figure 2 a été créé pour avoir une valeur moyenne de deux (afin d'éviter les chiffres négatifs) et les valeurs indiquées servent uniquement de base de comparaison entre les pays.

figure 2. Index d'activité entrepreneuriale des entreprises (AEE)

La figure 2 indique des différences substantielles entre les pays quant à l'activité entrepreneuriale des entreprises, bien que dans la plupart des cas ces différences ne sont pas statistiquement significatives. De même, il existe une plus grande variation



qu'avec le TAE, car la fréquence du nombre d'entrepreneurs managers au sein de la population varie fortement - d'où des variations importantes de l'intervalle de confiance. Le cas du Chili est particulier et semble refléter une interprétation incohérente des questions posées dans les interviews. En tout état de cause, il est peu probable que le Chili ait un score trois fois plus élevé que la moyenne GEM.

Avec un score de 1,32 dans l'index, la Suisse est nettement en dessous de la moyenne des pays GEM (2,0). Une analyse plus détaillée montre que seulement 9,54% des entreprises établies peuvent être considérées comme ayant une orientation entrepreneuriale, et que seulement 4,57% des emplois en Suisse se situent dans ce type d'entreprises.

### Une comparaison entre les pays

Les indices TAE et AEE fournissent deux façons de caractériser les pays en terme d'activité entrepreneuriale. Le premier index reflète les efforts de création de start-up au sein de la population, tandis que le deuxième index transcrit la présence d'activité entrepreneuriale au sein des entreprises établies. Ces deux mesures ont une faible corrélation de 0,42 mais qui est néanmoins statistiquement significative. Une classification valide des pays devrait prendre en compte ces deux mesures à la fois. C'est précisément ce que montre le tableau 1 qui classe chaque pays dans trois catégories selon les dimensions TAE et AEE.

La Suisse se caractérise par un TAE moyen et un index AEE faible. L'Allemagne, la Grèce, la Norvège, Israël et l'Afrique du Sud se trouvent dans la même catégorie. Les pays qui ont le plus niveau d'activité entrepreneuriale selon les deux dimensions (Chili, Corée du Sud, Nouvelle Zélande, Venezuela, et Ouganda) représentent un ensemble de pays en voie de développement et des pays industrialisés avec des structures économiques uniques. La Nouvelle Zélande, par exemple, est une économie qui est très largement dominée par un grand nombre de petites entreprises. Le Venezuela et l'Ouganda sont deux pays qui ont récemment connu de grosses tensions socio-économiques et qui émergent d'une faible base d'activité économique.

tableau 1. Taux d'activité entrepreneuriale (TAE) et index d'activité entrepreneuriale des entreprises (AEE): distribution conjointe

Le haut niveau d'activité entrepreneuriale dans les pays en voie de développement reflète à la fois une forte activité de création d'entreprises et une classification des entreprises existantes comme «entrepreneuriales». L'index AEE est basé en partie sur le degré d'innovation du produit ou service commercialisé - une mesure de

l'impact potentiel sur un marché donné. Les entrepreneurs qui prétendent être les premiers à fournir un produit ou un service moderne dans une zone rurale d'un pays en voie de développement ont certainement raison de dire que, dans leur région, leur offre est se distingue des produits et services existants. Le fait que ce produit ou service soit disponible en Europe ou aux Etats-Unis depuis 10 ans est un problème secondaire; l'entreprise du pays en voie de développement introduit une innovation dans son marché de référence. Le degré d'innovation, et, par conséquent, l'orientation entrepreneuriale des entreprises établies sont des mesures relatives.

	TAE Faible	TAE moyen	TAE élevé
AEE élevé	Hong Kong, Slovénie	Chine, Mexique	Chili, Corée du Sud, Nouvelle Zélande, Ouganda, Venezuela
AEE moyen	Belgique, Finlande, Italie, Suède	Australie, Canada, Danemark, Islande, Irlande, Hongrie, Singapour, Espagne, Royaume-Uni, Etats-Unis	Brésil, Inde
AEE faible	Taiwan, Croatie, France, Japon, Pays-Bas, Pologne, Russie	Allemagne, Grèce, Israël, Norvège, Afrique du Sud, Suisse	Argentine, Thaïlande

### Activité entrepreneuriale et croissance économique

Une des questions centrales du projet GEM consiste à étudier dans quelle mesure l'activité entrepreneuriale est associée à la croissance économique. Les mesures de l'activité entrepreneuriale, exprimées par le TAE, sont disponibles pour 20 pays en 2000, 29 pays en 2001, 37 pays en 2002 et 31 pays en 2003. La relation avec la croissance lors des années précédentes et suivantes peut être examinée en combinant toutes ces données pour augmenter la robustesse et la fiabilité de l'analyse.

Les données concernant la croissance économique dans chaque pays proviennent du FMI qui publie un taux de croissance du PIB ajusté en terme d'inflation et de pouvoir d'achat<sup>4</sup>. Le tableau 2 présente la corrélation entre le taux de croissance économique et les différents taux d'activité entrepreneuriale pour les périodes 2000 (décalage de trois ans), 2001 (décalage de deux ans), 2002 (décalage d'un an) et l'année courante 2003. La corrélation entre croissance économique et activité entrepreneuriale est positive mais faible pour l'année courante 2003. La taux de corrélation augmente lorsque l'on considère un décalage de temps et ce taux devient alors statistiquement significatif. C'est avec un décalage de trois ans que les effets de l'activité entrepreneuriale sur la croissance économique se font pleinement sentir. Ces résultats confirment les analyses publiées dans les précédents rapports GEM.

tableau 2. Corrélations entre croissance économique et taux d'activité entrepreneuriale (TAE)

	Décalage entre année de croissance et année de TAE GEM			
	0	1	2	3
TAE total	0.10 (n = 114)	0.30*** (n = 114)	0.26** (n = 86)	0.49** (n = 49)
TAE opportunité	0.12 (n = 94)	0.39*** (n = 94)	0.15 (n = 66)	0.21 (n = 29)
TAE nécessité	0.06 (n = 94)	0.45*** (n = 94)	0.43*** (n = 66)	0.62*** (n = 29)
Années d'analyse: TAE total	2000-2003	2000-2003	2000-2002	2000-2001
Années d'analyse: TAE opportunité, nécessité	2001-2003	2001-2003	2003-2004	2001

Statistiquement significatif à un niveau \*\* < 0.01 ; \*\*\* < 0.001

L'augmentation du PIB national est mesurée dans la monnaie locale à prix constants. Source: FMI, World Economic Outlook.

L'Argentine et le Venezuela ont été exclus de l'analyse; ces pays ont connu des variations extrêmes du PIB.

Il est par ailleurs intéressant de noter que les corrélations avec l'entrepreneuriat par opportunité et entrepreneuriat par nécessité sont également statistiquement significatives lorsque l'on considère un décalage d'une année. Par contre, la corrélation avec l'entrepreneuriat par opportunité baisse avec un décalage de deux ans. Cette baisse s'accroît avec un décalage de trois ans. Inversement, la corrélation avec l'entrepreneuriat par nécessité augmente avec le temps.

L'image de la relation entre la croissance économique et l'entrepreneuriat n'a pas changé avec les années et l'augmentation du nombre de pays au sein du projet GEM. L'entrepreneuriat par nécessité - reflétant celles et ceux qui créent une entreprise parce qu'il n'existe pas de meilleure alternative d'emploi - est une caractéristique des pays en voie de développement et ces pays connaissent une croissance économique supérieure aux pays industrialisés. Les pays économiquement moins développés ont, naturellement, plus d'entrepreneurs par nécessité et ceux-ci apportent une contribution importante à la croissance économique de ces pays, comme le montre le succès du micro-crédit.

# Les entrepreneurs et leur environnement

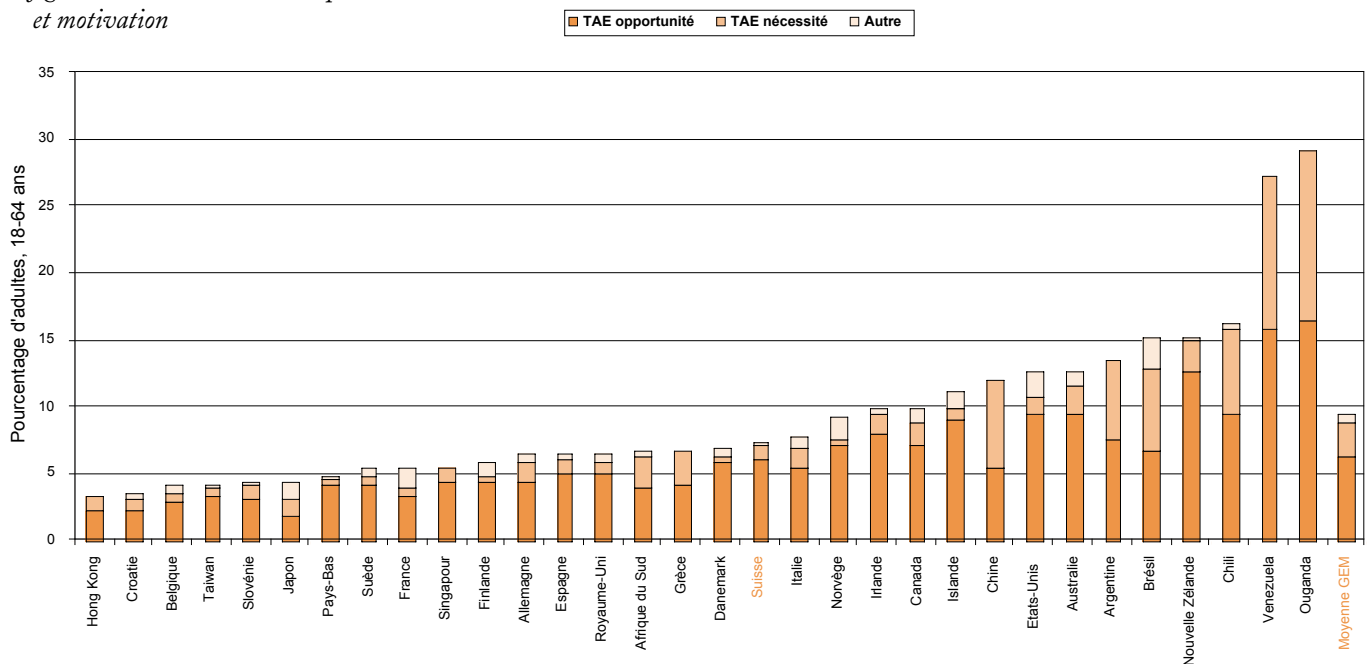
## Les motivations pour entreprendre

Les entrepreneurs se lancent dans les affaires pour de multiples raisons. On peut cependant distinguer deux principales motivations pour entreprendre: d'une part, la volonté de poursuivre des opportunités de son plein gré et, d'autre part, entreprendre par nécessité, parce qu'il n'existe pas d'autre meilleure alternative d'emploi. Il a été possible de classer 93% des entrepreneurs dans l'étude soit comme entrepreneur par opportunité, soit comme entrepreneur par nécessité. En moyenne, sur l'ensemble des 31 pays GEM, 66% des répondants ont déclaré créer une entreprise pour poursuivre une opportunité, alors que pour 27% des répondants c'était une nécessité pour avoir un emploi convenable. 7% évoquaient d'autres raisons.

Ils existe cependant de grandes disparités concernant les motivations pour entreprendre. Comme l'indique la figure 3, dans des pays tels que l'Ouganda, le Venezuela et le Chili, créer et gérer une entreprise est aussi souvent le fruit d'une nécessité que d'un réel choix de carrière. Ces pays en voie de développement se caractérisent par des difficultés économiques et un chômage endémique. Se mettre à son compte reste donc souvent la meilleure et unique solution de générer quelques ressources pour assurer une subsistance.

Dans les pays industrialisés, l'entrepreneuriat est le plus souvent un choix qui résulte de la poursuite d'opportunités sur le marché. En Suisse, moins de 1% des personnes interrogées avaient lancé une affaire par nécessité, alors que 6% déclaraient poursuivre une opportunité. A l'évidence, la Suisse est un pays qui jouit d'une situation économique confortable. Le faible taux de chômage, la stabilité de l'emploi, et les niveaux de rémunération relativement élevés induisent d'une part des coûts d'opportunité importants et d'autre part ne poussent pas les Suisses à devenir entrepreneurs par nécessité.

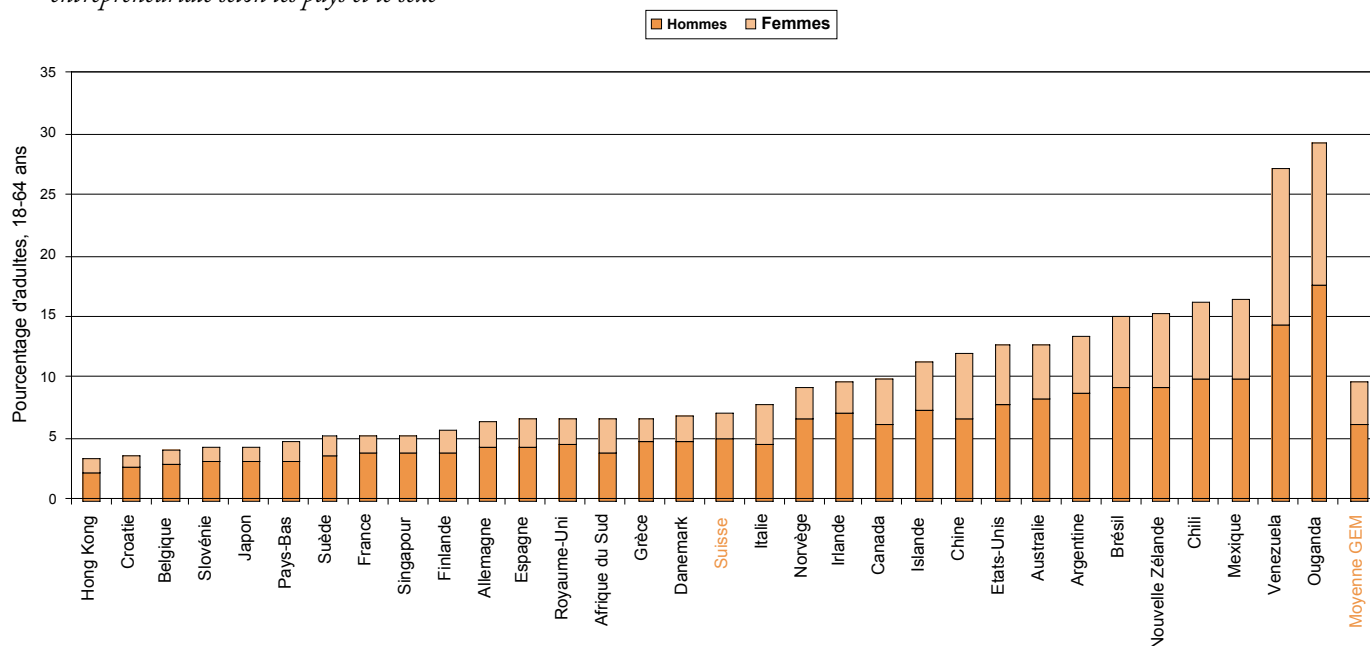
figure 3. Taux d'activité entrepreneuriale et motivation



### Age et sexe des entrepreneurs

En moyenne, environ 63% des entreprises créées le sont par des hommes et 37% par des femmes. La figure 4 montre que, dans tous les pays, la majorité des entreprises sont créées par des hommes. Les femmes sont toutefois plus impliquées dans l'entrepreneuriat dans les pays en voie de développement (Ouganda, Venezuela, Argentine, Brésil, Chine). En Suisse, on trouve 5,0% d'hommes entrepreneurs pour 2,2% de femmes entrepreneurs. Le taux de participation des femmes dans l'entrepreneuriat est donc plus faible que dans les autres pays GEM. Cette tendance avait déjà observée en 2002.

figure 4. Taux d'activité entrepreneuriale selon les pays et le sexe



Une analyse plus poussée a été menée pour l'ensemble des 31 pays dans le but de découvrir s'il existe une combinaison de facteurs permettant d'identifier un profil typique qui mènerait vers l'entrepreneuriat. Les résultats de cette analyse indiquent que les personnes les plus actives en entrepreneuriat sont celles qui possèdent les capacités et expérience pour lancer une affaire, qui considèrent que de bonnes opportunités de lancer une nouvelle entreprise existent, qui travaillent à temps plein ou partiel, et qui sont âgées de 25 à 34 ans.

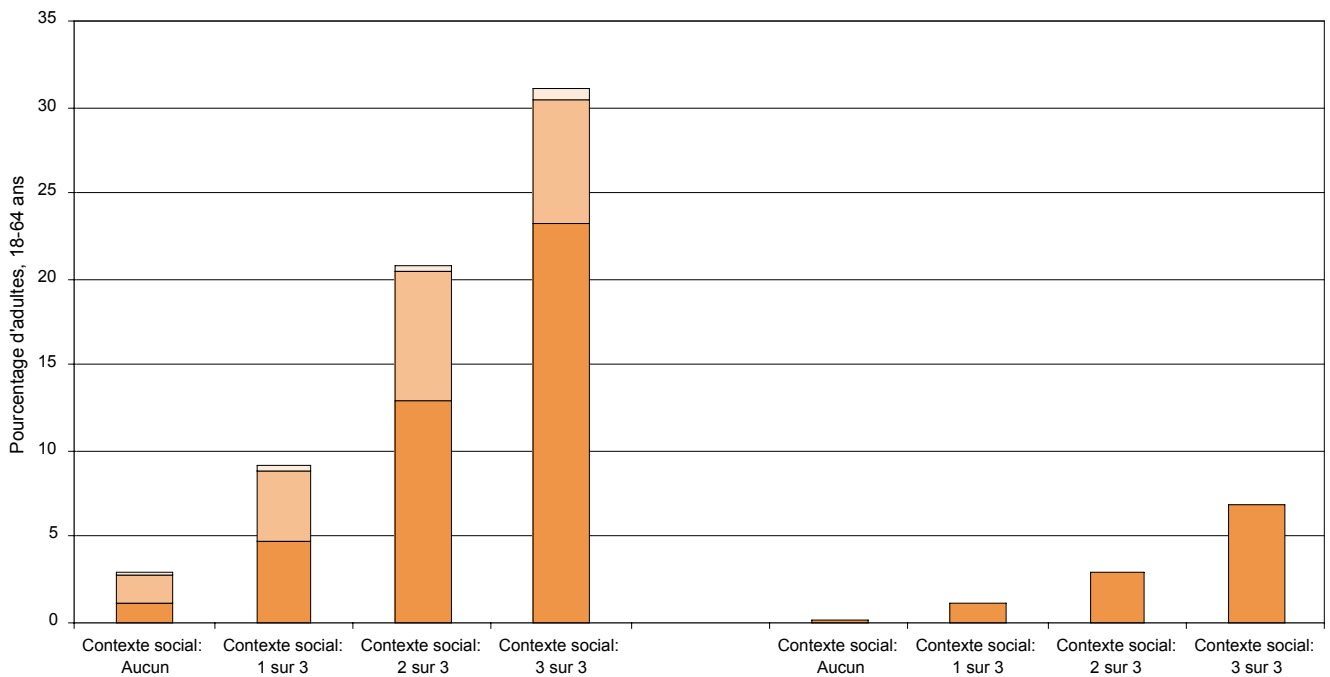
### Personnalité et environnement social de l'entrepreneur

La personnalité de l'individu et son environnement social jouent un rôle important sur sa propension à entreprendre. Les personnes qui (1) connaissent personnellement quelqu'un qui a créé une entreprise, (2) perçoivent de bonnes opportunités d'affaire, (3) considèrent avoir les capacités nécessaires pour monter une affaire, et (4) n'ont pas peur de l'échec, sont celles qui ont le plus tendance à devenir des entrepreneurs.

La variable qui la plus grande influence est la perception que les personnes ont de leurs capacités à monter et gérer une entreprise. Les personnes qui pensent avoir ces capacités ont une probabilité six fois plus élevée d'être impliquées dans une activité entrepreneuriale. La perception des opportunités d'affaire est la deuxième variable la plus importante. Les personnes qui entrevoient de bonnes opportunités ont une probabilité trois fois plus élevée d'être impliquées dans une activité entrepreneuriale. Celles et ceux qui connaissent personnellement un entrepreneur ont une probabilité deux à trois fois plus élevée de devenir entrepreneurs elles-mêmes. L'absence de la peur de l'échec est associée avec une plus grande activité entrepreneuriale, mais cette variable exerce une influence moindre que les trois autres variables précitées.

Etant donné la présence des ces tendances, on peut naturellement penser que les personnes disposant de plusieurs facteurs en leur faveur auront une propension beaucoup plus élevée à devenir entrepreneur. Un index rudimentaire d'environnement social a été construit pour mesurer l'impact des différentes variables sociales sur l'activité entrepreneuriale. Une valeur de 4 a été assignée aux répondants qui pensaient avoir les capacités pour monter une affaire, percevaient de bonnes opportunités, et connaissaient un entrepreneur; une valeur de 3 a été assignée à ceux qui ont répondu «oui» à deux des ces affirmations; une valeur de 2 a été assignée à ceux qui ont répondu «oui» à une seule de ces affirmations; et une valeur de 1 fut assignée dans les autres cas. L'impact du contexte social apparaît clairement dans la figure 5.

figure 5. Index d'environnement social: Influence sur TAE (gauche) et AEE (droite)



Le contexte social reflète une réponse positive à  
 (1) connaître un entrepreneur;  
 (2) percevoir une opportunité;  
 (3) avoir les capacités pour lancer une affaire

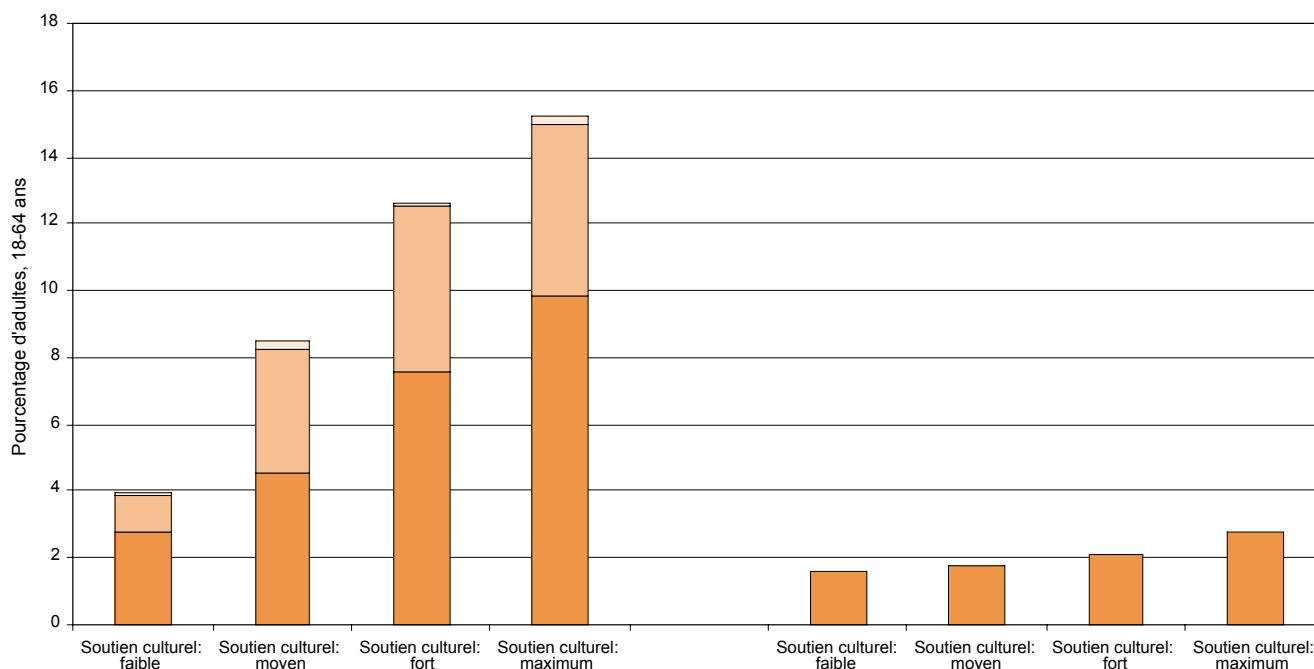
Les personnes qui ont l'index social le plus élevé ont une probabilité dix fois plus grande d'être impliquées dans une activité entrepreneuriale - aussi bien dans les start-up (voir TAE) que dans l'intrapreneuriat (voir AEE). Parmi les personnes qui ont indiqué la présence des trois facteurs favorables, plus de 30% étaient impliqués dans des entreprises émergentes et 7% étaient des propriétaires de nouvelles entreprises.

### Environnement culturel de l'entrepreneur

Un index similaire de l'environnement culturel de l'entrepreneur a été développé à partir des trois questions (de type «oui/non») suivantes: (1) devenir entrepreneur est considéré comme une option professionnelle séduisante; (2) on éprouve du respect et de la considération pour les entrepreneurs qui ont réussi; (3) les médias se font souvent l'écho d'entrepreneurs qui ont réussi. Les différentes possibilités de réponses positives ont été agrégées pour former un index sur un mode similaire à celui évoqué dans la section précédente. La relation avec l'activité entrepreneuriale est présentée dans la figure 6.

L'environnement culturel a un impact important sur l'activité entrepreneuriale. Les personnes qui perçoivent un soutien culturel maximum auront une probabilité quatre fois plus élevée de vouloir monter leur propre affaire. La perception de l'environnement

figure 6. Index de l'environnement culturel: Influence sur le TAE (gauche) et AEE (droite)



Le contexte culturel reflète une réponse positive à  
 (1) devenir entrepreneur est considéré comme une option professionnelle séduisante;  
 (2) on éprouve du respect et de la considération pour les entrepreneurs qui ont réussi;  
 (3) les médias se font souvent l'écho d'entrepreneurs qui ont réussi

culturel a aussi un impact sur les propriétaires d'entreprises nouvelles, mais qui est toutefois moins important. Au total, aussi bien la perception qu'a l'individu de lui-même et de son environnement social immédiat (l'environnement social), que la perception de l'entrepreneur dans la société (l'environnement culturel) exercent une influence prépondérante sur l'activité entrepreneuriale d'un pays.

### Portrait robot de l'entrepreneur suisse

La richesse des informations contenues dans la base de données GEM permettent de construire un portrait robot de l'entrepreneur suisse. Le tableau 3 montrent l'influence de toute une série de variables sur l'entrepreneuriat. La première catégorie de variables détaillées sont d'ordre démographique. Les différences de sexe, de formation et d'emploi actuel ont un effet statistiquement significatif sur l'entrepreneuriat. On trouve en moyenne deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes actives dans l'entrepreneuriat. Cette différence est particulièrement frappante dans les entreprises émergentes, et elle est moindre dans les entreprises nouvelles. En ce qui concerne la formation et l'emploi actuel, les personnes ayant le niveau «études secondaires et école professionnelle» sont surreprésentées dans la population d'entrepreneurs. De même, les «indépendants» sont surreprésentés dans la population des entreprises émergentes.

Deux variables dans la catégorie «environnement social et personnalité de l'entrepreneur» exercent aussi une influence prépondérante sur l'entrepreneuriat. Les personnes qui pensent avoir les capacités pour monter une affaire, de même que celles qui ne craignent pas les conséquences d'un échec ont une plus grande tendance à être impliquées dans des activités entrepreneuriales. Plus que l'environnement social immédiat de l'entrepreneur, il apparaît donc que la «confiance en soi» joue un rôle déterminant sur l'entrepreneuriat.

Toutes les variables de la catégorie «environnement culturel» sont statistiquement significatives. Les entrepreneurs potentiels se distinguent des autres personnes par les caractéristiques suivantes: ils considèrent qu'en Suisse devenir entrepreneur est une option professionnelle séduisante; ils pensent qu'on éprouve de la considération et du respect pour les personnes qui ont réussi dans notre pays; ils pensent que les médias se font souvent l'écho d'entrepreneurs qui ont réussi; et ils sont d'avis que les différences de revenu et de niveau de vie sont acceptées dans notre société. A l'évidence, ceux et celles qui se lancent dans les affaires ont une perception positive de l'image de l'entrepreneur dans la société helvétique!

tableau 3. Les variables clés influençant le TAE en Suisse: Analyse ANOVA

Variables	Valeur F	Valeur p
<b>Variables démographiques</b>		
Sexe	3.132**	.002
Age	1.654	.187
Région	.866	.545
Classe sociale	1.499	.152
Taille de l'agglomération	1.457	.168
Niveau de formation	5.042**	.000
Revenu annuel	1.095	.364
Emploi actuel	58.974**	.000
<b>Environnement social et personnalité de l'entrepreneur (perception de soi)</b>		
Connaît personnellement un entrepreneur	1.211	.293
Perception d'opportunités pour entreprendre	.977	.447
Capacités pour entreprendre	2.180*	.034
Peur de l'échec - inhibiteur pour entreprendre	1.994*	.047
<b>Environnement culturel (perception de l'entrepreneur dans la société)</b>		
Devenir entrepreneur est une option professionnelle séduisante	4.693**	.000
On éprouve du respect et de la considération pour les entrepreneurs qui ont réussi	3.920**	.000
Les médias se font souvent l'écho d'entrepreneurs qui ont réussi	3.329**	.002
La plupart des gens aimeraient que chacun ait un même niveau de vie	7.117**	.000

Statistiquement significatif à un niveau \* < 0.05; \*\* < 0.01

## Les conditions cadres pour entreprendre

Un des points forts de l'étude GEM réside dans sa méthodologie, avec la combinaison de données standardisées (enquête auprès de la population d'adultes et statistiques des organisations internationales) et d'entretiens en face-à-face avec des experts. Dans chaque pays, un minimum de 36 experts ont été interrogés et leurs appréciations permettent d'établir un diagnostic détaillé des conditions cadres affectant l'entrepreneuriat dans ce pays. Les entretiens d'experts comportent aussi bien des questions ouvertes, permettant de développer des thèmes chers à l'expert, qu'une série de questions fermées, facilitant la quantification des facteurs clés et les comparaisons entre pays. Les réponses aux questions fermées sont collectées à l'aide d'un questionnaire que les experts remplissent à la fin de l'entretien. Ce questionnaire comprend une série de propositions par rapport auxquelles les experts doivent se positionner sur une échelle d'opinion à cinq points.

Comme l'indique le tableau 4, la Suisse occupe les premières places du classement international pour son infrastructure physique, son infrastructure légale et commerciale, l'enseignement et la formation post-secondaire, et l'efficacité de la politique gouvernementale. Par contre, elle se situe en queue de classement pour l'enseignement primaire et secondaire et l'ouverture du marché interne. Les conditions cadres qui ont obtenu les plus mauvais scores - l'enseignement et la formation primaire et secondaire, l'ouverture du marché interne, et les normes socioculturelles - sont analysées plus en détail dans les paragraphes suivants.

tableau 4. *Efficience des conditions cadres en Suisse et dans le monde*

	Suisse		Ensemble des pays GEM		
	Rang	Moyenne (score*)	Score le plus élevé* (pays)	Score le plus faible* (pays)	Validité** (Cronbach $\alpha$ )
Enseignement et formation: primaire & second.	29	1.68	2.76 (US)	1.38 (FR)	.80
Ouverture du marché interne	22	2.60	3.42 (US)	2.10 (BR)	.70
Normes socioculturelles	16	2.64	4.49 (US)	1.74 (SE)	.87
Politique gouv.: prise en compte de l'entrepreneuriat	16	2.67	3.32 (VE)	1.53 (VE)	.78
Transferts de R&D	7	2.82	3.47 (US)	1.63 (UG)	.78
Programmes gouvernementaux en entrepreneuriat	9	2.89	3.52 (IE)	1.20 (VE)	.83
Financement	10	2.94	3.57 (US)	1.59 (VE)	.78
Politique gouvernementale: efficacité et flexibilité	8	3.02	3.52 (IE)	1.20 (VE)	.70
Enseignement et formation: Post secondaire	4	3.31	3.81 (US)	1.89 (GR)	.62
Infrastructure légale et commerciale	14	3.32	4.21 (US)	2.55 (BR)	.78
Infrastructure physique	6	4.35	4.74 (HK)	3.13 (BR)	.79

\*Score: les scores reflètent l'opinion des experts sur une série d'affirmations quant aux conditions cadres sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 3 = neutre, 5 = tout à fait d'accord). Plus le score est élevé plus la condition cadre peut être considérée comme favorable.

\*\*Validité: le Cronbach  $\alpha$  donne une indication de la validité de la mesure. Un Cronbach  $\alpha$  supérieur à .9 est considéré comme excellent, un Cronbach  $\alpha$  supérieur à .8 est considéré comme très bon, et un Cronbach  $\alpha$  supérieur à .7 est considéré comme bon.

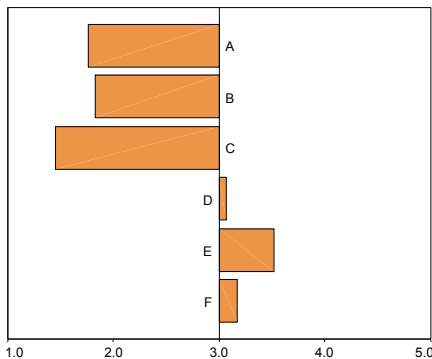
## L'enseignement et la formation

Comme le montre la figure 7, l'opinion des experts offre une image contrastée en ce qui concerne l'enseignement et la formation. En effet, si presque tous les experts s'accordent à reconnaître qu'en général le système d'enseignement et formation suisse est de bonne qualité, il convient de distinguer les niveaux primaires et secondaires du niveau post-secondaire.

Les experts se montrent très critiques vis-à-vis de l'enseignement primaire et secondaire qui, selon eux, n'encourage guère la créativité et l'esprit d'initiative, et qui ne dispense pas les notions nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement économique. Un expert remarque: «Le système scolaire suisse est tellement sérieux et souvent stressant. Il est regrettable que dès que les enfants entrent à l'école, ils doivent oublier leurs rêves, leur ardeur, et leur créativité pour adopter des schémas préconçus et standardisés.»

L'impact de l'enseignement sur la culture n'est pas à négliger, car la scolarisation participe au phénomène d'acculturation. L'enfant acquiert une partie de sa culture - un ensemble de normes, de valeurs et d'habitudes - en fréquentant l'école. Un expert qui porte un regard sévère sur la culture entrepreneuriale en Suisse note en cela: «Il n'y a pas assez d'esprit d'entrepreneuriat dans ce pays. La Suisse est principalement un pays où l'on forme de bons employés et de bons soldats, pas des généraux. Il existe très peu d'initiatives pour rendre l'entrepreneuriat visible et accessible à tous.»

figure 7. Enseignement et formation  
(questionnaire soumis aux experts)



1 = pas du tout d'accord, 3 = neutre, 5 = tout à fait d'accord

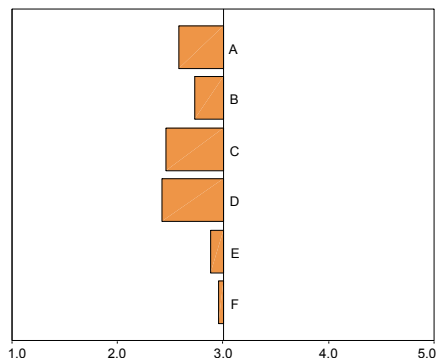
- A. L'enseignement primaire et secondaire encourage la créativité, l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves
- B. L'enseignement primaire et secondaire dispense les notions nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement économique
- C. Les élèves de l'enseignement primaire et secondaire sont suffisamment sensibilisés à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat
- D. Les universités et hautes écoles offrent un nombre suffisant de formations sur la création d'entreprise et en entrepreneuriat
- E. Dans l'ensemble, les programmes de formation en gestion d'entreprise sont d'un bon niveau
- F. Les formations professionnelles et permanentes fournissent une bonne préparation à la création de son propre emploi

Les experts proposent, entre autres, les initiatives suivantes pour développer l'esprit d'entreprise et familiariser les jeunes à l'économie: un camp d'été «entrepreneur» pour développer un projet entrepreneurial; le développement d'un CD interactif sur la création et le fonctionnement de l'entreprise; un concours de plan d'affaires; une série de conférences par des entrepreneurs dans les écoles; un cours «Dessine-moi une entreprise» visant à mettre sur pieds une entreprise réelle.

Par contre, l'enseignement et la formation en entrepreneuriat est jugée comme étant moyenne à bonne au niveau des écoles professionnelles et des hautes écoles (universités, EPF, HES). Les nombreuses initiatives pour promouvoir l'entrepreneuriat tant dans le curriculum que dans la formation continue sont saluées par les experts. L'entrepreneuriat figure maintenant en bonne place dans le curriculum des HES et des universités, soit comme domaine de spécialisation, à l'instar de la HTW de Coire, soit comme offre complémentaire à l'intention de tous les étudiants (EPFL, EPFZ, Université de Fribourg et de St. Gall). Parmi les récents programmes de formation continue mis sur pieds, il convient de mentionner le Certificat en Entrepreneurship à HEC Genève ou encore l'Ecole Suisse de l'Entreprise à la HES d'Oltén.

Une proposition d'amélioration souvent évoquée pour l'enseignement supérieur et la formation continue concerne l'offre de coaching de projet d'entreprise. Le coaching peut avantageusement compléter l'offre de formation de base à l'intention des étudiants. Il consiste à encadrer et à soutenir l'étudiant(e) qui désire concrétiser son projet d'entreprise. Le coach peut être un professeur, un entrepreneur, ou un conseiller d'entreprise qui va en quelque sorte servir de parrain ou de marraine au futur entrepreneur.

figure 8. Ouverture des marchés  
(questionnaire soumis aux experts)



1 = pas du tout d'accord, 3 = neutre, 5 = tout à fait d'accord

- A. Les marchés de grande consommation changent complètement d'une année à l'autre
- B. Les marchés industriels changent complètement d'une année à l'autre
- C. Les entreprises nouvelles et en croissance peuvent facilement entrer sur de nouveaux marchés
- D. Le coût d'accès aux marchés est abordable pour les entreprises nouvelles et en croissance
- E. Les entreprises nouvelles peuvent entrer sur les marchés sans en être injustement empêchées par les entreprises établies
- F. La loi sur la concurrence est efficace et bien appliquée

### L'ouverture des marchés

Les experts portent un jugement globalement négatif sur l'ouverture des marchés en Suisse (figure 8). Ils reconnaissent en cela que, dans beaucoup de secteurs, il n'existe pas de marché intérieur. Des lois et pratiques cantonales continuent de fractionner le marché national. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1996, la Loi fédérale sur le marché intérieur (LMI) n'est pas parvenue à corriger le tir.<sup>5</sup> «C'est mauvais pour l'efficacité économique et le niveau des prix. Les cantons n'ont pas pu ou pas voulu harmoniser leurs comportements» note un expert.

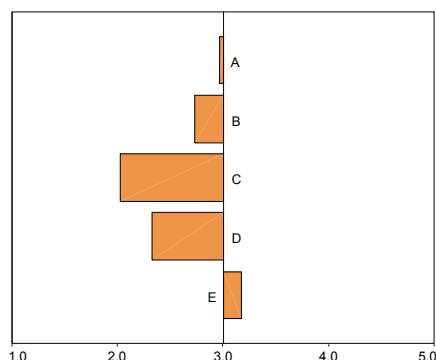
Conçue à la suite du rejet sur l'Espace Economique Européen, la LMI vise à abolir les entraves à la mobilité et les obstacles à la concurrence dans le droit cantonal et communal. En tant que loi-cadre, elle se borne toutefois à fixer des principaux fondamentaux de liberté d'accès au marché devant garantir le bon fonctionnement du marché intérieur. La LMI repose sur deux principes: le principe de la non-discrimination et le principe dit du «Cassis de Dijon». En vertu de ces principes, toute personne ayant son siège ou son établissement en Suisse a le droit d'offrir ses services ou ses marchandises sur l'ensemble du territoire de la Confédération.

Mais ladite potion n'a pas eu l'effet escompté. La protection juridique s'est révélée inefficace comme moteur de mise en œuvre de la LMI: les acteurs économiques victimes de discrimination de la part d'un canton ne déposent pas recours. D'autre part, le Tribunal fédéral, peu convaincu par le principe, privilégie le fédéralisme et la souveraineté cantonale au détriment de l'ouverture des marchés.

### Les normes socioculturelles

La plupart des experts ont une attitude mitigée en ce qui concerne l'influence des normes culturelles suisses sur l'entrepreneuriat. Comme l'illustre la figure 9, si il est généralement reconnu que la culture suisse favorise la responsabilité et la réussite individuelle, les experts pensent que cette culture ne favorise pas la créativité et l'innovation, et encore moins la prise de risque dans les affaires. Il existe plusieurs raisons à cela.

figure 9. Normes socioculturelles  
(questionnaire soumis aux experts)



1 = pas du tout d'accord, 3 = neutre, 5 = tout à fait d'accord

- A. La culture nationale valorise la réussite individuelle obtenue par le travail personnel
- B. L'autonomie, l'individualisme et l'initiative personnelle sont des attitudes valorisées
- C. La culture suisse favorise la prise de risque dans les affaires
- D. La culture suisse favorise la créativité et l'innovation
- E. La culture suisse favorise la responsabilisation de l'individu pour qu'il assume sa vie de façon autonome

D'une part, l'économie suisse offre de nombreuses possibilités d'emploi le plus souvent bien rémunérés (en comparaison des pays voisins). Les coûts d'opportunité de l'entrepreneuriat sont donc particulièrement élevés: l'entrepreneur qui monte son affaire devra renoncer à toute une série d'avantages - salaires, bonus, prestations sociales, vacances. D'autre part, il existe en Suisse une certaine «mentalité d'assuré» qui tend à rejeter le risque et à ne pas pardonner l'échec. Il n'est pas reconnu que l'on peut peut-être apprendre plus des erreurs que des succès. Or, et c'est un phénomène connu, qui veut créer et innover doit essayer, tester, et entre inévitablement quelques fois dans des impasses. L'innovation est à ce prix!

Un reproche également formulé à l'encontre de la culture helvétique concerne aussi le conservatisme de nombreuses PME. Bien qu'il existe en Suisse une certaine tradition entrepreneuriale et que les PME forment l'épine dorsale de l'économie helvétique, beaucoup d'entrepreneurs considèrent «qu'une fois l'entreprise créée, ils doivent diriger celle-ci jusqu'à leur retraite et la remettre à un de leurs enfants.» On considère l'entrepreneuriat comme une fin en soi plus que comme un voyage, avec comme corollaire l'implication d'investisseurs et la vente de tout ou partie de l'entreprise au bout d'une certain temps.

# Supplément sur le financement en Suisse

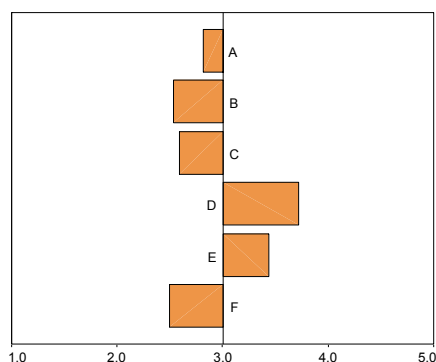
Le financement est un élément central qui contribue au développement de l'entrepreneuriat. Sans ressources financières, même les projets les plus prometteurs ne peuvent pas voir le jour! Le thème du financement des nouvelles entreprises et des PME connaît une certaine controverse en Suisse. Les excès commis lors de l'avènement d'Internet jusqu'en 2001 expliquent en partie le tour de vis dans le financement de nouveaux projets.

Parallèlement au manque de fonds propres, les banques ont aussi été suspectées de conduire une politique des crédits très restrictive envers les PME ces dernières années. Une récente étude conjointe du Seco, d'Economiesuisse et de l'Association Suisse des Banquiers a cependant montré que «la majorité des PME étaient satisfaites de leur collaboration avec les banques et l'évolution de cette collaboration a été positive ces trois dernières années.»<sup>6</sup> Il reste malgré tout de nombreuses questions sans réponse. Quels sont les problèmes actuels auxquels doivent faire face les nouvelles entreprises? Quelles sont les principales sources de financement de ces entreprises? Quel est le rôle du capital risque en Suisse? Ce sont là les trois questions qui seront abordées dans les sections suivantes.

## L'opinion des experts sur le financement

La situation du financement en Suisse est relativement bonne par rapport aux autres pays GEM. La Suisse se classe en effet au 10<sup>e</sup> rang avec un score de 2.94 pour cette condition cadre. La figure 10 montre que les experts reconnaissent presque unanimement le rôle important joué par le capital de proximité (famille, business angels) dans le financement des entreprises nouvelles. Il est aussi reconnu que le capital risque joue un rôle non négligeable, surtout en ce qui concerne les projets de haute technologie.

figure 10. Financement (questionnaire soumis aux experts)



1 = pas du tout d'accord, 3 = neutre, 5 = tout à fait d'accord

- A. Il y a suffisamment de fonds propres disponibles pour les entreprises nouvelles et en croissance
- B. Il y a suffisamment d'accès au crédit pour les entreprises nouvelles et en croissance
- C. Il y a suffisamment de subsides publics pour les entreprises nouvelles et en croissance
- D. Le capital de proximité (business angels, famille) constitue une source importante de financement pour les entreprises nouvelles et en croissance
- E. Les sociétés de capital risque constituent une source importante de capitaux privés pour les entreprises jeunes et/ou en croissance
- F. Les introductions en bourse constituent une source importante de fonds propres pour les entreprises nouvelles et en croissance

Les experts font toutefois remarquer que les entreprises émergentes éprouvent comme par le passé de grandes difficultés à trouver des fonds d'amorçage (seed capital). Plusieurs solutions sont proposées pour accroître la disponibilité de tels fonds. Les experts suggèrent par exemple de trouver les moyens de mettre un pourcentage, aussi faible soit-il, des milliards collectés et gérés par les caisses de pension à disposition des entrepreneurs. La Suisse constitue dans ce sens une aberration financière: alors que le pays dispose d'une masse financière inégalée dans le monde, il est aussi celui qui se montre le moins capable de diriger cette manne dans les secteurs les plus porteurs de potentiel pour son économie, à savoir la création et le développement de nouvelles entreprises.

Cette absence de «recyclage financier» est d'autant plus surprenante que le pays combine déjà assez élégamment des systèmes de pension par redistribution (AVS et parfois second pilier) et par capitalisation (second et troisième pilier). Ce dernier système étant normalement le garant de l'existence d'une industrie de capital-risque et de développement active et dynamique. Celle-ci est bridée en Suisse par l'imposition sur ces gestionnaires de fonds de pension d'une contrainte de rendement minimum garanti annuel (de 3.25% actuellement) en complète contradiction avec la nature même des obligations de ces fonds de pension, qui sont à très long terme. Cette contrainte, basée sur une incompréhension totale de la notion de risque, est censée contrôler le risque de ces placements: elle ne fait que garantir des performances insignifiantes obtenues en dirigeant la majeure partie des sommes disponibles dans les secteurs les moins «industriels» de l'économie (emprunts cantonaux et fédéraux,

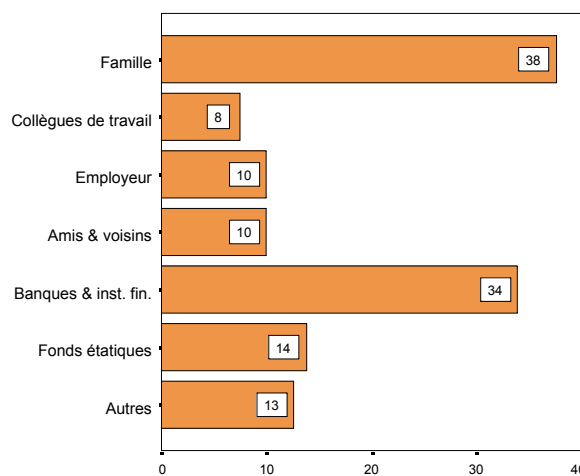
prêts aux grandes entreprises), au détriment des secteurs seuls capables de garantir la pérennité du système lui-même.

Il s'agit ici de mettre en place rapidement des mesures incitatives, par exemple en redéfinissant le minimum de rendement sur une base pluriannuelle, pour que les caisses de pension investissent une partie plus large de leurs avoirs dans de nouveaux projets d'entreprises. «Si les caisses des pensions investissaient un pour cent de leurs avoirs dans des projets innovants, cela aurait un formidable effet sur l'entrepreneuriat en Suisse» relève un expert. De la même manière, des crédits d'impôt significatifs, avec un plafonnement, pourraient être accordés aux investisseurs privés. Ces différentes initiatives contribueraient également à développer une «culture entrepreneuriale» dans la société.

### *Les sources de financement des entreprises émergentes et nouvelles*

Les entrepreneurs font appel à une variété de sources pour financer leurs nouveaux projets d'entreprises. La figure 11 montre les différentes sources de financement utilisées par 127 entrepreneurs identifiés dans le cadre de l'interview téléphonique auprès de 2'000 adultes. La famille constitue la première source de financement avec 38 cas. Les banques sont la deuxième source de financement avec un total de 34 cas. Il faut préciser ici que le financement n'est accordé dans ces cas que si la personne dispose de garanties mobilières ou immobilières suffisantes. La troisième source de financement sont les amis, voisins, collègues de travail et employeurs qui ont financé 28 projets dans l'échantillon considéré. Les fonds étatiques ont participé au financement de 14 projets.

*figure 11. Sources de financement (questionnaire population d'adultes)*



L'adage selon lequel trois principales catégories d'investisseurs – la famille, les amis et les fous – soutiennent les projets des entrepreneurs est en grande partie validé par les résultats de la figure 11. Comme par le passé, le réseau social (famille, amis, connaissances) de l'entrepreneur joue souvent un rôle prépondérant dans l'émergence de projets d'entreprises. D'une part, les entrepreneurs dotés d'un bon réseau social peuvent être amenés à percevoir des opportunités à fort potentiel. D'autre part, l'entrepreneur peut aussi mettre à profit son réseau social pour acquérir toute une série de ressources (finance, information, et autres prestations) nécessaires au démarrage de son projet.

### *Gros plan sur le capital risque en Suisse*

En Suisse, l'industrie du capital risque est de taille modeste. On estime à moins de cinquante le nombre de professionnels effectivement engagés dans des activités de capital risque, hors MBO (management buy out) ou LBO (leverage buy out). Ce secteur souffre, comme dans les autres pays, de la baisse spectaculaire des actions depuis 2001, ce qui rend peu attrayante l'introduction d'une compagnie en bourse. Les paragraphes ci-dessous esquissent une fresque des conditions actuelles de cette industrie.

### **Etat des lieux**

On note tout d'abord la disparition rapide de certains acteurs du financement early stage pour cause de non levée de nouveaux fonds. Les montant investis pour le capital risque au cours du premier semestre 2003 représente à peine Fr. 60.2 (€38.7) millions, ce qui constitue un des plus mauvais résultats jamais enregistrés en Suisse. En rythme annuel, les montant levés en 2003 risquent d'être inférieurs à la moitié de ce qui a été levé en 2002 ou 2001, respectivement €260 et €276 millions.<sup>7</sup> Un grand nombre de fonds suisses ont effectivement été levés vers la fin des années 90, et sont pratiquement complètement investis. De plus, ils ont tendance à réserver des pourcentages de plus en plus élevés de leurs fonds pour les tours suivants, ne pouvant en cela se reposer sur l'apport hypothétique de fonds d'autres sources, elles aussi toujours plus rares. Le résultat, évident en 2003, est une pénurie de plus en plus prononcée de fonds d'amorçage, pénurie qui ne pourra être remédiée que par la levée de nouveaux fonds.

Selon différents acteurs du capital-risque helvétique, la chute des investissements est aussi, bien entendu, due à la frilosité des entrepreneurs à entreprendre de nouvelles levées de fonds dans un environnement clairement peu favorable.<sup>8</sup> Beaucoup d'entrepreneurs essaient maintenant de survivre le plus longtemps possible sur un viatique obtenu dans le passé, dans l'espoir d'un retournement de situation rapide.

La Suisse ne paraît pas trop souffrir jusqu'à présent de ne pas être incluse dans la zone Euro.<sup>9</sup> Selon certains, ceci est plus dû au fait que l'Europe s'est montrée incapable de développer un véritable marché public unifié pour les sociétés à forts taux de croissance, à la façon du Nasdaq aux Etats Unis. La disparition progressive des différents nouveaux marchés ne fait que conforter la perception que la Communauté Européenne a peu à offrir comme solution originale aux jeunes pousses, et que par conséquent la Suisse n'est pas spécialement défavorisée dans le domaine. Les introductions en bourse sont restées rarissimes en 2003 en Europe, avec seulement 14 introductions en bourse au premier trimestre, 23 au second et 33 au troisième<sup>10</sup>, soit la moitié moins que pendant la même période en 2002. La fermeture du nouveau marché à la bourse suisse ne semble pas avoir affecté les professionnels outre mesure, ce segment n'ayant jamais atteint une taille critique.

### **Cruel manque d'équipes performantes**

L'excellence dans la recherche et le développement a toujours autant de difficultés à s'extraire des laboratoires des universités et écoles polytechniques et à se traduire en succès commerciaux. Si des centres de transfert technologiques ont été créés dans la plupart des institutions, ils sont encore très loin de constituer des atouts pour celles-ci. De nombreux acteurs soulignent les incohérences dans leurs politiques de licence, leur manque de compétence et d'expérience dans la commercialisation de brevets, et leur attitude désinvolte face aux entrepreneurs et aux investisseurs. Ce manque de professionnalisme conduit certains acteurs à se détourner rapidement de la voie des contrats de recherche sous mandat privé, de peur d'avoir à affronter le bureau de transfert de technologies et des critères n'ayant rien d'objectifs ou non liés aux réalités économiques.

D'autre part, il y a une véritable pénurie d'équipes de gestion compétentes. Le manque d'équipes d'entrepreneurs expérimentés pour porter ces projets est flagrante: leur orientation très «ingénieur» doit être complétée par une bien meilleure compétence «business». De nombreux interlocuteurs soulignent une certaine arrogance technologique, qui clame la prédominance de la solution technologique sur la résolution des problèmes des clients et l'activité de vente

proprement dite. Cette arrogance conduit beaucoup de beaux projets à ignorer les contraintes de marché, et conduisent à des catastrophes fort prévisibles. Des cours adaptés bien ciblés contribuent à remédier à cette situation, mais les possibilités d'acquérir l'expérience indispensable sont rares, et les échecs souvent fatals. Il faut relever dans ce domaine la très faible capacité du pays à recycler son capital humain: les échecs entrepreneuriaux restent terriblement pénalisants, et il est toujours rare de considérer cet échec comme un apprentissage dont on ressort meilleur et mieux équipé pour le futur.

### **Environnement institutionnel et fiscal**

La création de la SECA, l'Association Suisse de Private Equity et de Venture Capital et du «Réseau», une organisation de lobbying ayant pour but de faciliter l'investissement dans la haute technologie, ont été pour beaucoup dans l'amélioration de l'environnement fiscal du capital risque en suisse, notamment dans la facilitation des investissements en capital risque de la part de fonds de pension et la modification de la valeur nominale minimum à Fr. 0.01. La nouvelle loi fédérale instituant la création de sociétés de capital risque n'a cependant pas encore porté ses fruits. Une évaluation de la loi par le Seco, complétée en janvier 2003, souligne un certain nombre de problèmes, comme par exemple l'obligation faite d'investir au minimum 50% des fonds dans des sociétés suisses, une définition par trop étroite des sociétés pouvant bénéficier des investissements de ces nouvelles entités.<sup>11</sup>

Si les fonds de pension sont effectivement autorisés à investir une fraction de leurs avoirs dans des sociétés non cotées en bourse, les gestionnaires de ces fonds sont cependant très réticents à utiliser cette possibilité, en partie confortés dans leur prudence par les autorités qui, en tous cas, doivent agréer les statuts de ces fonds. Qui plus est, en période de crise, leurs réserves ont fondu comme neige au soleil et ne permettent plus d'envisager de tels investissements à risque.

La récente loi sur la fiscalité des «stock options» va dans le bon sens, puisqu'elle évite la très pénalisante double taxation de la mouture précédente. Il est désormais possible pour le contribuable de choisir s'il veut être imposé lors de l'octroi de ces options (ce que la plupart d'entre eux choisissent) ou lors de leur réalisation, imposée comme revenu.

L'absence en Suisse du statut de «limited partnership» ne paraît pas être un obstacle majeur au développement du capital risque, car de telles sociétés, opérant en Suisse, basent simplement leurs fonds à Jersey ou ailleurs, là où ce statut est reconnu. Le message envoyé par les autorités du pays aux gestionnaires de ces fonds, et à leurs investisseurs, est cependant des plus ambigus: alors qu'un discours officiel applaudit des deux mains leurs objectifs, l'incapacité de créer une structure efficace et réaliste au niveau fiscal limite fortement la portée du message de support. La Suisse a perdu dans le passé une bonne partie de l'industrie de la gestion des fonds communs de placement (vers Luxembourg, Jersey et d'autres places financières) de par son incapacité à créer un cadre légal et fiscal approprié pour ces gestionnaires: saura-t-elle corriger le tir rapidement pour le capital risque, ou assistera-t-on une fois encore à un superbe travail d'analyse du pourquoi et du comment... post mortem! Une révision totale de la loi sur les SARL sera au menu législatif de 2004, avec l'espoir qu'une formulation plus moderne permettra l'avènement d'un équivalent effectif aux LLC et LLP anglo-saxonnes.

## Conclusions et recommandations

Le projet GEM est entré dans sa cinquième année d'existence en 2003 et 31 pays se sont associés à ce projet pour cette édition. Comme par le passé, GEM 2003 s'est focalisé sur la mesure de l'activité entrepreneuriale, sur l'influence de que cette activité exerce sur la croissance économique, et sur les conditions cadres qui affectent l'entrepreneuriat. Au-delà d'une solide méthodologie scientifique, les atouts de GEM résident dans la comparaison spatiale (entre les nombreux pays participants) et temporelle (entre les différentes années) de toute une série de variables liées à l'entrepreneuriat.

GEM considère l'entrepreneuriat comme l'ensemble des activités englobant l'identification, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités d'affaire. Cette définition large de l'entrepreneuriat implique de tenir compte des éléments suivants pour la mesure de l'activité entrepreneuriale: les entreprises émergentes; les entreprises nouvelles ou start-up; et l'innovation et la croissance dans les entreprises établies. Ce dernier élément, connu aussi sous le vocable «intrapreneuriat» a été intégré pour la première dans l'analyse en 2003.

### Diagnostic

Avec un TAE de 7,4%, l'activité entrepreneuriale est restée stable en Suisse par rapport à 2002 (7,1%). La Suisse se situe légèrement au-dessous de la moyenne des 31 pays GEM (8,8%). En 2003, la Suisse s'est maintenue dans le peloton de tête des pays européens. Seule l'Islande, l'Irlande et la Norvège ont un taux d'activité entrepreneuriale plus élevé en Europe.

Les résultats sont plus décevants en ce qui concerne l'activité entrepreneuriale des entreprises (AEE). Avec un score de 1,32 dans l'index, la Suisse est nettement en dessous de la moyenne des pays GEM (2,0). Une analyse plus détaillée montre que seulement 9,54% des entreprises établies peuvent être considérées comme ayant une orientation entrepreneuriale, et que seulement 4,57% des emplois en Suisse se situent dans ce type d'entreprises.

La relation entre entrepreneuriat et croissance économique a pu être à nouveau supportée par les données 2003. La corrélation entre croissance économique et activité entrepreneuriale est positive mais faible pour l'année courante 2003. La taux de corrélation augmente lorsque l'on considère un décalage de temps et ce taux devient alors statistiquement significatif. Il faut compter trois ans pour que les effets de l'entrepreneuriat sur la croissance économique se fasse pleinement sentir.

Différentes variables liées à la personne et à son environnement social et culturel permettent de construire un portrait robot de l'entrepreneur suisse. En ce qui concerne les variables démographiques, les différences de sexe, de formation et d'emploi actuel ont un effet statistiquement significatif sur l'entrepreneuriat. On trouve en moyenne deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes actives dans l'entrepreneuriat. Deux variables dans la catégorie «environnement social et personnalité de l'entrepreneur» exercent aussi une influence prépondérante sur l'entrepreneuriat. Les personnes qui pensent avoir les capacités pour monter une affaire, de même que celles qui ne craignent pas les conséquences d'un échec ont une plus grande tendance à être impliquées dans des activités entrepreneuriales. Plus que l'environnement social immédiat de l'entrepreneur, il apparaît donc que la «confiance en soi» joue un rôle déterminant sur l'entrepreneuriat.

Toutes les variables de la catégorie «environnement culturel» sont statistiquement significatives. Les entrepreneurs potentiels se distinguent des autres personnes par les caractéristiques suivantes: ils considèrent qu'en Suisse devenir entrepreneur est une option professionnelle séduisante; ils pensent qu'on éprouve de la considération et du respect pour les personnes qui ont réussi dans notre pays; ils pensent que les médias se font souvent l'écho d'entrepreneurs qui ont réussi; et ils sont d'avis que les différences de revenu et de niveau de vie sont acceptées dans notre société. A l'évidence, ceux et celles qui se lancent dans les affaires ont une perception positive de l'image de l'entrepreneur dans la société helvétique.

Au niveau des conditions cadres affectant l'entrepreneuriat, la Suisse occupe les premières places du classement international pour son infrastructure physique, son infrastructure légale et commerciale, et l'enseignement et la formation post-secondaire. Par contre, elle se situe en queue de classement pour l'enseignement primaire et secondaire et l'ouverture du marché interne. Les experts se montrent très critiques vis-à-vis de l'enseignement primaire et secondaire qui, selon eux, n'encourage guère la créativité et l'esprit d'initiative, et qui ne dispense pas les notions nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement économique. De façon similaire, les experts portent un jugement globalement négatif sur l'ouverture des marchés en Suisse. Ils reconnaissent en cela que, dans beaucoup de secteurs, il n'existe pas de marché intérieur. Des lois et pratiques cantonales continuent de fractionner le marché national.

### Recommandations

L'entrepreneuriat est essentiellement un processus d'identification, d'évaluation et de d'exploitation d'opportunités. Les recommandations formulées ci-après visent à faciliter et à développer ce processus dans la société et les entreprises suisses. Aussi bien l'Etat que les entreprises existantes peuvent jouer un rôle important pour la promotion de l'entrepreneuriat, car l'activité entrepreneuriale peut être le résultat d'initiatives menées de façon indépendante ou avec le soutien de l'employeur.

- **Améliorer l'environnement personnel de l'entrepreneur (environnement social) par un système de formation et d'accompagnement d'équipes d'entrepreneurs.** Un tel système permettrait de donner confiance à l'entrepreneur potentiel et de l'accompagner dans la démarche de création d'entreprise. Un tel système de formation et d'accompagnement devrait être prioritairement mis en place dans les écoles professionnelles et artisanales, les hautes écoles et dans les différents parcs scientifiques et technologiques. Il ne s'agit pas ici de créer de nouvelles structures, mais de compléter l'offre existante en partenariat avec des organisations existantes comme la Commission pour la Technologie et l'Innovation, les bureaux de transfert R&D, et les instituts de recherche. Les entreprises existantes peuvent également mettre en place un tel système pour évaluer et exploiter de façon systématique les opportunités repérées par leurs employés.
- **Développer une véritable politique de recyclage actif des capitaux financiers disponibles en direction du secteur le plus générateur d'emplois nouveaux et de perspectives pour le futur du pays, à savoir le capital-risque et le capital développement.** Par exemple, le mode d'implémentation de la prévoyance professionnelle, et en particulier la notion de rendements minimum garantis annuels, est une aberration financière qui ne sert ni les intérêts des futurs

bénéficiaires (en garantissant uniquement des rendements médiocres) ni ceux de l'économie suisse, en dirigeant les flux de capitaux vers les segments économiques les moins générateurs d'activité.

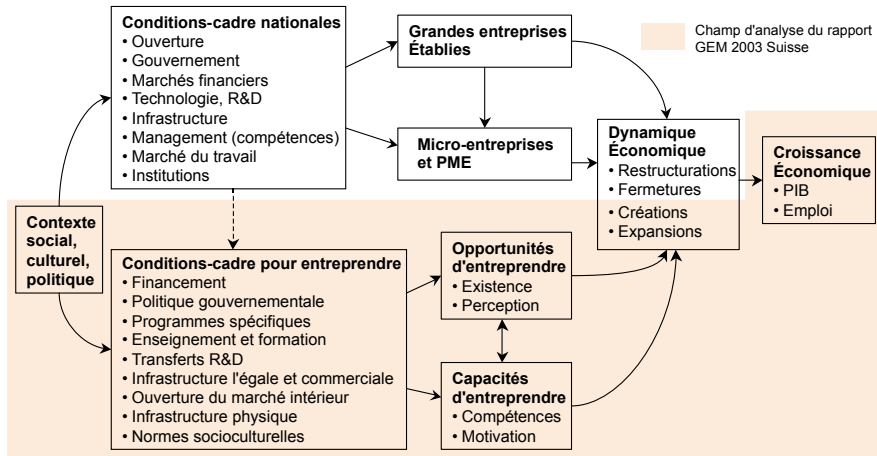
- **Développer l'intérêt pour l'entrepreneuriat dès le niveau de l'enseignement primaire et secondaire.** Pour développer l'esprit d'entreprise dans l'enseignement, il est fondamental d'obtenir l'adhésion du monde scolaire. À cet égard, il est essentiel de sortir l'esprit d'entreprendre de certains clichés. Il ne doit pas être considéré uniquement comme un moyen de créer de nouvelles entreprises. L'esprit d'entreprise c'est fournir aux jeunes, la capacité de se mettre en projet dans une dynamique de vie. Dans cette optique, il se définit principalement au travers des aptitudes et des attitudes dans lesquelles il puise son énergie à savoir: la confiance en soi, la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'énergie autonome et l'initiative. Dans cet esprit, il convient d'investir dans le développement d'outils pédagogiques qui développent l'esprit d'entreprise, offrir aux enseignants des formations à la pédagogie associée à l'esprit d'entreprise, favoriser les rencontres entre les entrepreneurs, les enseignants et les directeurs d'établissement, intégrer davantage de cours sur l'esprit d'entreprise dans les programmes de cours. En ce sens, suivre la recommandation du Conseil éducation de l'Union Européenne *«L'éducation et la formation devraient permettre l'acquisition des compétences nécessaires pour créer et gérer une entreprise. L'esprit d'entreprise ne se limite pas à l'activité commerciale; c'est aussi un esprit actif et réactif, que la société dans son ensemble se doit de valoriser, et dans lequel elle doit investir. Aussi les établissements d'éducation et de formation devraient-ils stimuler les compétences des apprenants et leur Esprit d'entreprise tout au long de leur parcours d'éducation et de formation».*
- **Poursuivre les réformes structurelles visant à l'ouverture du marché intérieur suisse.** Le gouvernement fédéral a déjà engagé plusieurs réformes pour renforcer la politique de concurrence. La plus importante est la révision récente de la loi des cartels, qui est entrée en vigueur en avril 2004 et prévoit des sanctions contre les comportements anticoncurrentiels sans attendre de récidive, ce qui accroît le caractère dissuasif de la législation. Il s'agit d'une étape importante et il est maintenant nécessaire d'appliquer rigoureusement les nouvelles dispositions légales. Une réforme de la Loi sur le Marché intérieur (LMI) est souhaitable afin de créer un marché intérieur réellement unifié et de permettre une liberté effective d'établissement dans tous les cantons. Le rôle de la Commission de la Concurrence (Comco) devrait aussi être renforcé pour l'autoriser à faire appel devant les tribunaux en cas de pratiques restrictives et pour contrôler et imposer systématiquement l'adéquation des lois cantonales aux principes de la LMI.
- **Continuer à améliorer l'environnement légal, structurel et fiscal des sociétés d'investissement spécialisées dans les jeunes pousses, les sociétés émergentes et les entités innovantes.** Bien que de nombreux succès ont été enregistrés, un certain nombre de solutions mises en place restent bancales, notamment dans l'absence toujours handicapante de structures juridiques et fiscales équivalentes aux limited partnerships anglo-saxons.

# Annexes

## Le modèle GEM

Le modèle GEM met en évidence le rôle clé de l'entrepreneuriat dans la croissance économique d'un pays. Ce modèle a été continuellement testé depuis la première édition de l'étude GEM en 1999, et au besoin ajusté. Les résultats des études menées depuis lors ont démontré que l'entrepreneuriat comptait pour environ un tiers des variations de la croissance économique dans les pays étudiés.

Le modèle GEM.



Le modèle GEM se compose de six variables principales:

1. La croissance économique
2. La dynamique économique
3. Les opportunités et capacités d'entreprendre
4. Les conditions cadres pour entreprendre:
5. Les conditions cadres nationales:
6. Le contexte culturel, social et politique

## Méthodologie

L'étude GEM recourt à trois principales sources de données empiriques: (1) une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 2'000 personnes âgées de 18 à 64 ans dans chacun des 31 pays associés au projet; les personnes sont interrogées sur leur participation et leur attitude vis-à-vis de l'entrepreneuriat; (2) des entretiens avec des experts en entrepreneuriat dans chaque pays; et (3) un ensemble de données nationales standardisées produites par des organisations internationales telles l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique (OCDE), la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), et le Bureau International du Travail (BIT).

En Suisse, l'enquête téléphonique auprès des 2'000 adultes a été conduite par l'institut de sondage Taylor Nelson Sofres en mai et juin 2003. Quant aux experts, ils ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances relatives aux conditions cadres influençant l'entrepreneuriat. Un total de 18 experts ont été interviewés.

Malgré les inévitables limites inhérentes à toute étude empirique, la méthodologie de GEM présente trois points forts :

- **Une méthode standardisée de collecte des données dans un grand nombre de pays**, ce qui offre une solide base de comparaison.
- **Une vision proche du terrain et de l'objet d'étude** – la création d'entreprise. Ce qui n'est pas toujours le cas des statistiques officielles qui rendent souvent compte de l'entrepreneuriat de façon partielle.
- **Une approche quasiment en temps réel**, car les données collectées sont analysées et communiquées durant la même année. A titre de comparaison, en Suisse, les données sur la démographie des entreprises collectées en 2001 n'ont été rendues publiques qu'en juin 2003.

## *Liste des experts interrogés*

Adel, Michael, CEO, 4M-Technologies  
Chenau, Jean-Luc, Avocat, Etude Bourgeois, Müller, Pidoux et associés  
Chevalley, Raymond, Président et CEO, Acqiris  
Christen, Heinrich, Partner, Ernst & Young et Directeur, Entrepreneur of the Year, Suisse  
Früh, Hans-Rudolf, Entrepreneur, Intra Cosmed AG, et Président de l'Union Suisse des Arts et Métiers (USAM)  
Hotz-Hart, Beat, Vice-Directeur de l'Office Fédéral de la Formation et la Technologie et Professeur, Université de Zürich  
Kish, Susan, CEO, First Tuesday Zürich  
Laurent, Jacques, Directeur, Parc Scientifique Ecublens (PSE)  
Möhr, Hans, Initiateur et membre du Comité de Direction, Young Enterprise Switzerland (YES)  
Petersen, Torsten, Entrepreneur, Président du Conseil d'administration, Sântis Investment AG  
Reist, Walter, Entrepreneur, FERAG, et Président de la Fondation Lilienberg  
Richter, Ann, Director of operations, Le Réseau  
Roos, George, Membre du Conseil de Fondation, Enterprise Stiftung  
Schillig, Beat, CEO, Insitut für Jungunternehmen (IFJ)  
Strebel, Jean-Claude, Vice-Président et Directeur, Fondation de Vigier  
Strübin, Pierre, Directeur technique, Fongit  
Tschudin, Roland, Chef du domaine formation, Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle  
Widmer, Boris, Directeur, Business Tools

## Liste des abréviations

AEE	Taux d'activité entrepreneuriale des entreprises
BIT	Bureau International du Travail
Comco	Commission de la Concurrence
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation
DFE	Département Fédéral de l'Economie
EPF	Ecole Polytechnique Fédérale
FMI	Fond Monétaire International
G7	Groupement des 7 pays les plus industrialisés
GEM	Global Entrepreneurship Monitor
HEC	Hautes Etudes Commerciales
HES	Haute Ecole Spécialisée
KMU-HSG	Schweiz. Institut für Klein- und Mittelunternehmen and der Universität St. Gallen
IMD	Institute for Management Development
LLC	Limited Liability Company
LLP	Limited Liability Partnership
LMI	Loi fédérale sur le marché intérieur
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Économique
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
SARL	Société à responsabilité limitée
Seco	Secrétariat d'Etat à l'Economie
TAE	Taux d'activité entrepreneuriale

### (Endnotes)

- 1 Département Fédéral de l'Economie (DFE) (2003), *InnoNation Suisse - Plan d'action du DFE pour la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat*, Chancellerie fédérale, Berne, juin 2003
- 2 Département Fédéral de l'Economie (DFE) (2003), *La politique du DFE en faveur des PME*, Chancellerie fédérale, Berne
- 3 Conseil fédéral suisse (2003), *Rapport du Conseil fédéral sur le réexamen et le renforcement du cautionnement des arts et métiers*, Chancellerie fédérale, Berne, 2 juillet 2003.
- 4 International Monetary Fund, World Economic Outlook
- 5 Credit Suisse (2002), *Suisse: Une économie ouverte sans marché intérieur?* Spotlight, 12 mars 2002, Zürich: Crédit Suisse Economic Research & Consulting.
- 6 Fano, M. et Gfeller, T. (2003), SECO, *Les Défis du Dialogue entre les PME et les Banques*, Berne: Seco, economiesuisse, Swiss Banking.
- 7 Tornado Insider Research, quoted in the SECA report on the state of the industry.
- 8 Valérie Thomson, *Swiss venture capital investment hits new low*, SECA, November 2003
- 9 Bernard Dalle, Index Ventures, in an interview to Venture Economics.
- 10 Il est intéressant de noter que seules deux introductions en bourse en 2003 représentaient plus de €30 millions.
- 11 EVCA Yearbook 2003, Switzerland.